

Destination : Montréal. L'étude de l'émigration en provenance de Casacalenda (Molise)

DESTINATION: MONTRÉAL. A STUDY OF EMIGRATION FROM CASACALENDA (MOLISE)

DESTINO : MONTRÉAL. ESTUDIO DE LA EMIGRACION PROVENIENTE DE CASACALENDA (MOLISE)

Nicole Malpas

Volume 26, numéro 2, automne 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010230ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010230ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Malpas, N. (1997). Destination : Montréal. L'étude de l'émigration en provenance de Casacalenda (Molise). *Cahiers québécois de démographie*, 26(2), 155–189. <https://doi.org/10.7202/010230ar>

Résumé de l'article

Montréal est-elle aussi importante sur la carte de l'immigration en provenance du Molise (Italie), et plus particulièrement de Casacalenda, que le Molise et Casacalenda semblent l'être sur celle de l'immigration italienne à Montréal? Alors que la majorité des recherches antérieures ont étudié cette question à partir de données agrégées, l'auteure l'aborde ici au moyen des registres de passeports et des listes de conscription, deux sources négligées jusqu'à ce jour aussi bien par les historiens que par les démographes. Ces sources permettent de caractériser les mouvements migratoires de façon beaucoup plus fine et de mettre en évidence l'importance des migrations multiples, souvent mentionnées mais jamais estimées. Il en résulte une meilleure connaissance de l'intensité de la migration en provenance de Casacalenda; de l'importance relative du Canada, et plus particulièrement de Montréal, comme lieu de destination des migrants; et de l'existence de deux « univers » de migration relativement distincts pour les hommes et pour les femmes.

Destination : Montréal. L'étude de l'émigration en provenance de Casacalenda (Molise)

Nicole MALPAS *

Le 22 avril 1891, un groupe d'ouvriers italiens originaires du Molise se réunissait à Montréal pour signer une pétition adressée à l'Archevêque de la ville. Dans ce document collectif, les 423 signataires demandaient aux autorités ecclésiastiques que soit désigné «un prêtre, notre compatriote [...], qui s'occuperait des besoins spirituels de la population italienne de la ville». Les signataires se déclaraient tous originaires de la province de Campobasso (Molise) et, dans leur requête, ne réclamaient pas seulement que le prêtre vienne du village de Provvidenti (district de Larino), mais identifiaient nommément le candidat en la personne de Giuseppantonio Devito ¹. Cette spécificité régionale des immigrants italiens de Montréal est également soulignée par Taschereau (1987) dans son étude sur les mariages et les lieux d'origine des Italiens de Montréal. En effet, en examinant les actes de mariage de deux paroisses italiennes créées à Montréal (Madonna del Carmine, fondée en 1906, et Madonna della Difesa, 1911), elle a relevé que plus de 50 % des nouveaux époux sont nés dans deux provinces : la Caserte et le Molise et, plus particulièrement encore, dans quelques villages distants de quelques kilomètres. Parmi ceux-ci, les *paesi* de Casacalenda et de Guglionesi sont les mieux représentés (Taschereau, 1987). Enfin, une liste d'âmes, dressée en 1905 lors de la constitution de la paroisse italienne de Madonna del Carmine ², s'ajoute à ces actes de mariage

* NM Consultants, 26, rue Wilmart, B 4032 Chénée-Liège, Belgique.

¹ *Lista di richiedenti Molisani*, dossier 355.162, Archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal ; voir aussi Ramirez, 1991 : 57.

² Cette liste d'âmes recense 244 familles. Parmi les 212 familles pour lesquelles la province d'origine du chef de ménage est indiquée, 85 pro-

pour renforcer l'image d'une présence remarquable de Molisains dans le contexte montréalais.

Ces témoignages soulèvent bien évidemment la question suivante : Montréal est-elle aussi importante sur la carte de l'émigration en provenance du Molise, et plus particulièrement de Casacalenda, que le Molise et Casacalenda semblent l'être sur celle de l'immigration italienne à Montréal ? Cette question fait partie d'une série d'interrogations que nous nous sommes posée dans le cadre d'une recherche beaucoup plus vaste consacrée à l'émigration du Molise, et de Casacalenda en particulier, depuis l'Unification italienne (1861) jusqu'à 1930. Elle renvoie bien sûr à l'examen du lieu de provenance et s'inscrit dans la perspective de travaux récents qui ont montré la nécessité de prendre en compte les deux extrémités des chaînes migratoires (Gandolfo, 1992; Baily, 1992; Douki, 1993; King et Reynolds, 1994; Corti et Schor, 1995). Il s'agit en fait d'articuler les études plus traditionnelles sur l'immigration et l'intégration dans les pays d'accueil à de nouvelles recherches sur les lieux d'origine des émigrants. Comme l'écrivaient déjà Ramirez et Lamarre en 1985, «étudier l'émigration à partir du moment où le migrant traverse la frontière du pays d'accueil ampute l'analyse du phénomène migratoire d'une dimension importante, car l'émigrant agit non seulement comme acteur se heurtant aux exigences de la société hôte au moment de son insertion, mais aussi comme un individu qui quitte un lieu précis en réponse à des besoins particuliers et sous des conditions particulières» (1985 : 409).

Dans un premier temps, nous dresserons un portrait de la situation politique et socio-économique dont les incidences vont donner lieu à l'émigration massive qui caractérise l'histoire italienne. Par la suite, nous analyserons quelques données tirées des statistiques officielles afin de déterminer quelle est l'importance de l'émigration en provenance des Abruzzes-Molise parmi l'ensemble des flux migratoires italiens et dans quelle mesure les liens privilégiés entre le Molise et Montréal que nous avons mis en évidence à travers les données québécoises sont confirmés par les sources italiennes. Au cours d'une troisième étape, nous présenterons les sources utilisées pour mieux appréhender l'étude des flux migratoires entre Casacalenda et Montréal. En dernier lieu, nous caractériserons les différents mouve-

viennent du Molise. À noter que cette liste ne reprend que les familles qui se sont établies à Montréal. Aucune donnée n'est fournie pour les migrants temporaires, à l'exception de leur effectif total.

ments tout en esquissant le portrait de quelques migrants qui ont pris la direction de Montréal.

Alors que la majorité des recherches antérieures ont étudié l'émigration régionale à partir des données agrégées publiées par le *Commissariato generale dell'emigrazione* (1926), nous avons voulu aborder l'analyse de ce phénomène à travers les registres de passeports et les listes de conscription, deux sources négligées jusqu'à ce jour aussi bien par les historiens que par les démographes. Ces sources vont nous permettre de caractériser les mouvements migratoires de façon beaucoup plus fine et de mettre en évidence l'importance des migrations temporaires, souvent mentionnées mais jamais estimées. La vision réductrice de l'émigration que nous donnent trop souvent les sources officielles — recensements ou statistiques de frontière — pourra alors être dépassée.

LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ÉMIGRATION

De 1848 à 1870, la péninsule italienne a été marquée par le *Risorgimento Nazionale*, c'est-à-dire l'intégration au sein du royaume d'Italie des différents États qui la composaient³. À la tête de ce mouvement se trouvaient le royaume de Sardaigne et son souverain, Victor Emmanuel II (Cinel, 1991 : 10). Ce processus d'intégration politique, qui à la même époque touchait également des pays tels que l'Allemagne et les États-Unis, avait de nombreux partisans parmi les industriels du Nord de l'Italie et parmi les grands propriétaires terriens du Sud. Nourris par la pensée libérale qui anima la Révolution française, les architectes de ce processus déclaraient que sans être unifiée politiquement l'Italie ne pouvait ni prétendre occuper une place prépondérante en Europe, ni figurer sur les marchés internationaux (Cinel, 1991 : 10). Son unification devait permettre une réforme sociale et surtout rendre son économie compétitive, notamment grâce à l'abolition des nombreuses barrières commerciales qui existaient encore entre les différentes régions et au remplacement d'économies régionales archaïques par une économie nationale plus rationnelle et plus performante.

³ C'est ainsi que sont intégrés, sous l'égide du royaume de Sardaigne (le Piémont et la Sardaigne), le royaume des Deux-Siciles (Italie du Sud et Sicile), les États pontificaux (Italie centrale), le Grand-Duché de Toscane (la région qui entoure Florence), la Lombardie-Vénétie austro-hongroise (le Nord-Est) et quelques autres petits États mineurs.

Les déboires de l'Unification italienne

Dans leur empressement à faire de l'Italie un État moderne, les principaux protagonistes de l'Unification ne virent pas tout de suite que leur entreprise — si elle n'était pas vouée à l'échec — devrait cependant surmonter de nombreux obstacles, l'intégration des provinces du Sud n'étant pas le moindre. Marqué par plusieurs siècles de domination étrangère mais également par un isolement économique dû en partie à sa configuration géographique, l'ancien royaume de Naples ⁴ n'était pas le partenaire prospère que les Italiens du Nord espéraient annexer.

Cette Unification qui avait pour objectif principal de favoriser le développement économique et social de la péninsule italienne, mais aussi de l'inscrire sur la carte des nations industrialisées, se solde en fait par une accentuation de la disparité entre le Nord et le Sud du pays, du moins pour la période étudiée. Alors que les provinces du Nord ont développé un esprit d'entreprise stimulé par un secteur agricole en voie de modernisation et qu'elles ont entamé depuis longtemps dans leurs campagnes un processus d'accumulation de capital qui va leur permettre de soutenir l'industrie naissante, le *Mezzogiorno* — gouverné par des élites qui s'accrochent aux vestiges d'une économie archaïque et à des rapports de classe d'un autre âge — parvient difficilement à surmonter les crises qui marquent son entrée dans le système capitaliste. L'unification commerciale, qui a étendu à toutes les provinces du nouveau royaume le système fiscal sarde, et le triomphe du libre-échange ont disloqué les quelques industries que l'absolutisme des Bourbons et le capital étranger avaient instaurées dans le Sud et qu'ils avaient soutenues par un système douanier ultra-protectionniste. Quant à la réforme foncière du nouvel État unitaire, elle a renforcé le système traditionnel des latifundia au lieu de favoriser l'accès à la terre parmi les paysans pauvres. Enfin, le retard économique des provinces méridionales correspond au sous-développement que l'on rencontre à l'heure actuelle dans plusieurs pays et qui s'exprime notamment par l'antinomie entre accroissement démographique et expansion économique. En effet, l'augmentation de la population après l'Unification a rendu encore plus difficiles les conditions d'existence des masses paysannes

⁴ Nous emploierons indifféremment l'appellation royaume de Naples ou royaume des Deux-Siciles. Pour l'appréciation de l'usage des deux termes, voir Izzo, 1965 : 21.

Au lieu de supprimer les disparités socio-économiques entre les deux régions, l'intégration politique du Nord et du Sud de l'Italie a mis en évidence l'archaïsme et les dysfonctionnements de l'économie méridionale, ainsi que ses antagonismes sociaux. Comme l'a écrit déjà Sereni en 1947 :

Le développement capitaliste — en unifiant le marché national — a transformé en contraste ce qui était une simple disparité au niveau du développement du Nord et du Sud. [...] Les vestiges du système féodal dans l'économie centrale et méridionale, en particulier, ont empêché sérieusement dans ces régions la séparation de l'agriculture et de l'industrie, le développement d'une agriculture commerciale et capitaliste, la formation d'un marché interne pour la grande industrie. Ils ont marqué toute l'économie de leur empreinte archaïque, ils ont fait de l'économie italienne une économie typiquement retardataire. Certes, les vestiges du système féodal n'ont pas empêché la marche du capitalisme italien, mais celui-ci s'est présenté longtemps sous une forme hybride, s'enfonçant toujours plus dans de nouvelles contradictions internes qui s'exacerbèrent en se greffant sur le vieux «tronc» féodal. De l'Italie, on pourrait encore dire ce que Marx disait de l'Allemagne de son époque : elle souffre en même temps du capitalisme et de son sous-développement» (Sereni, 1947 : 37-40; notre traduction).

C'est dans ce contexte que naît l'émigration. Face au développement inégal, les petits paysans vont à leur façon essayer de rétablir un certain équilibre, du moins à leur niveau individuel. Et «La Merica» (Franzina, 1979), dont les produits envahissent leur marché national, commence à jouer un rôle salvateur, dans la mesure où elle offre la perspective d'un emploi et d'un revenu financier à celui qui a perdu l'espoir d'en trouver dans sa région.

Le Molise, une province oubliée

Le Molise n'échappe pas au tableau désastreux de la situation socio-économique des provinces du Sud qui vient d'être brossé. En 1781, l'historien Galanti — lui-même originaire de cette province — dépeint cette région comme un des territoires les plus arriérés du royaume de Naples. Il caractérise la situation de la façon suivante : «peu de commerce, un artisanat rare et rudimentaire, des industries peu développées, de mauvaises routes quasi impraticables l'hiver; l'ignorance, la misère et l'oppression» (cité par Douglass, 1984 : 49). Quelques années plus tard, Longano (1786) complète ce tableau en soulignant l'extrême pauvreté de la paysannerie et les nombreuses exac-

tions auxquelles elle est soumise. Peu souvent propriétaire de la terre qu'il cultive, le paysan est la plupart du temps contraint d'accepter un bail de location de très courte durée. La précarité de sa situation ne l'encourage guère à investir dans la terre qui lui est confiée, ce qui contribue en retour à la faiblesse des rendements. Endettement, faillite, saisie de leurs outils, tel est le lot de beaucoup. Face à cette paysannerie misérable se dressent les «barons» féodaux, aristocrates corrompus, usurpateurs de terres et de pouvoir, et une Église locale, grande propriétaire terrienne peu sensible aux injustices sociales (Douglass, 1984 : 50).

Un siècle plus tard, le Molise présente toujours toutes les caractéristiques d'une région sous-développée; le *circondario de Larino* et Casacalenda, objets de notre étude, n'échappent pas à la règle. Toutes les enquêtes (Romanelli, 1879⁵; Pressutti, 1907) menées au cours de cette période soulignent le caractère essentiellement agricole de l'économie régionale. À l'exception d'une centrale électrique, de trois moulins à cylindre et de quelques raffineries d'huile d'olive, la région de Larino est dépourvue d'établissements industriels (Conte Contin, 1875 : 5). Ces enquêtes insistent plus particulièrement sur la vétusté et l'inefficacité du système agricole. L'irrigation des terres est inconnue et l'utilisation des engrais rare. Les outils sont rudimentaires. Ce n'est que tardivement que la charrue est introduite, et la pioche reste un des principaux outils. Le petit nombre de sociétés d'agriculteurs et la mauvaise organisation de l'enseignement agraire empêchent en outre la diffusion de nouvelles techniques et l'introduction de nouveaux produits. La laine, l'huile et surtout le blé sont les rares denrées exportées. Le reste de la production fait partie d'une économie d'auto-subsistance (Romanelli, 1986 : 52-72). La petite taille des exploitations et leur extrême parcellarisation ajoutées au retard des techniques accentuent encore la faiblesse des rendements. Cette fragmentation des terres s'explique par l'environnement physique accidenté mais également par le mode de transmission des biens en vigueur dans le Molise, comme dans le reste du Mezzogiorno d'ailleurs. Cette atomisation des terres est encore renforcée au moment de la vente des biens ecclésiastiques, au lendemain de l'Unification. En effet, les lots mis en

⁵ Le manuscrit de ce rapport est conservé aux archives de l'État à Rome : *Inchiesta agraria Jacini, 1878 ; Memoria dell'Ing. Romanelli*, Busta 5. Dorénavant, nous utiliserons la version publiée en 1986.

vente dépassent rarement les deux hectares et sont généralement éparpillés (Simoncelli, 1969 : 160).

Cette situation de sous-développement, déjà lourde de conséquences pour le petit propriétaire, est renforcée par un système fiscal particulièrement pesant et par l'absence chronique de crédit. Ce problème est particulièrement aigu dans les communes isolées où les paysans sont acculés à l'emprunt usuraire faute de pouvoir s'adresser à une institution bancaire (di Cicco, 1981 : 44).

À côté de ces méthodes archaïques d'exploitation agricole, il faut aussi souligner «l'impact négatif de l'analphabétisme et de l'isolement de la région. À cet isolement géographique contribuent le manque de moyens de transport et le mauvais état des routes, ainsi que les dispositions de police qui ne permettent aucun déplacement, même dans la région voisine, sans l'attribution d'un passeport» (Jarach, 1909 : 10; notre traduction). Peu après 1860, le Molise ne possède en effet que 145 kilomètres de routes communales carrossables et plus de 100 communes n'en ont aucune (Conte Contin, 1875 : 5). Les quelques kilomètres de voies ferrées qui traversent le Molise sont construits bien longtemps après l'Unification. Ce manque d'infrastructures routières et ferroviaires est un autre obstacle majeur au développement d'une agriculture commerciale.

Devant ce tableau particulièrement sombre de la situation économique du Molise, il n'est guère étonnant que son intégration au royaume d'Italie ait constitué pour cette province un véritable électrochoc. Oubliée par les dirigeants du royaume de Naples, elle le sera encore davantage lors de l'Unification, sauf quand il s'agira de lever des hommes et des impôts. Décrivant l'impact du *Risorgimento* sur les Abruzzes-Molise, Jarach, dans son rapport d'enquête, ne peut constater qu'une situation d'échec et il écrit :

La restauration politique de la patrie, qui aurait pu améliorer la condition de l'ouvrier, l'a dégradée et l'a rendue insupportable [...]. La fusion économique immédiate fut une catastrophe en raison de la façon dont elle est survenue et de la médiocrité des hommes qui avaient entre leurs mains le gouvernement de la «chose publique». Ces provinces [Abruzzes-Molise] se trouvèrent en un instant éloignées des grands centres de l'industrie et du commerce, avec une plèbe analphabète, avec des classes dirigeantes mal armées pour prendre une part efficace à la lutte féconde de la nouvelle vie économique. Le protectionnisme, qui durant tant d'années avait fait, sinon prospérer, du moins vivre des industries de toutes

sortes, fut supprimé d'un seul coup. De plus, les taxes se multiplièrent et prirent des formes nouvelles et gigantesques pour les villages. Dans ces conditions, les manufactures de l'ancien régime, face à la concurrence de l'industrie moderne qui se développait peu à peu dans le nord de l'Italie, commencèrent à péricliter, puis à disparaître; l'industrie à domicile, soutenue par la classe agricole, suivit le même chemin. Dans la maison du paysan, l'industrie sortie, c'est la faim qui est entrée, tandis que les propriétaires ont vu se rétrécir leurs revenus agricoles face à la baisse des prix que la concurrence étrangère leur a imposée, et ont vu croître chaque année leurs dépenses familiales suite à l'augmentation du coût de la vie et des impôts (Jarach, 1909 : 7 et 11; notre traduction).

Ainsi, pour le Molise, l'État italien est uniquement synonyme de taxes supplémentaires, de conscription, d'exploitation et de concurrence commerciale. Les quelques améliorations apportées à l'infrastructure routière et la construction de quelques kilomètres de voies ferrées, au lieu d'induire le développement d'une agriculture commerciale, vont simplement permettre à des dizaines d'hommes et de femmes de prendre le chemin de l'exode et d'aller chercher Outre-Atlantique le travail et les revenus qu'ils trouvent de moins en moins dans leur village d'origine. Casacalenda est le symbole des multiples petites communautés qui ont ouvert une fenêtre sur le monde dans l'espoir d'y trouver des moyens de subsistance, une terre plus accueillante.

CHRONOLOGIE ET GÉOGRAPHIE DES FLUX MIGRATOIRES

Depuis son Unification politique, l'Italie s'est caractérisée par une émigration importante qui ne s'est tarie que dans les années 1970. De 1876 à 1976, près de vingt-six millions de personnes se sont expatriées, dont plus de quatorze millions avant la Première Guerre mondiale.

Sur la carte des destinations, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud dominant largement jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ce conflit terminé, la direction des flux se modifie au profit de l'Europe. En Amérique du Nord, le Canada devient une destination aussi importante que les États-Unis, contrairement à ce qui s'était passé durant la période précédente.

Depuis le début du siècle, ces courants migratoires sont principalement alimentés par les provinces de l'Italie centrale et du Mezzogiorno, deux régions dont le décollage économique a

TABLEAU 1 — Origine régionale des émigrants italiens, 1876-1942

| Régions d'origine | Période 1876-1915 | | Période 1916-1942 | |
|----------------------|-------------------|-------|-------------------|-------|
| | N | % | N | % |
| Piémont | 1 540 120 | 11,0 | 533 085 | 12,0 |
| Lombardie | 1 342 720 | 9,5 | 497 579 | 11,5 |
| Vénétie | 1 822 740 | 13,0 | 392 157 | 9,0 |
| Trentin | — | — | 119 245 | 3,0 |
| Vénétie jul. | 1 407 740 | 10,0 | 378 631 | 8,5 |
| Ligurie | 223 156 | 1,5 | 116 099 | 2,5 |
| Émilie | 690 175 | 5,0 | 188 955 | 4,5 |
| Toscane | 763 156 | 5,5 | 258 906 | 6,0 |
| Ombrie | 164 520 | 1,0 | 43 341 | 1,0 |
| Marches | 390 157 | 3,0 | 114 378 | 2,5 |
| Latium | 204 955 | 1,5 | 78 556 | 2,0 |
| Abruzzes | 595 556 | 4,5 | 157 342 | 3,5 |
| Molise | 308 035 | 2,0 | 62 620 | 1,5 |
| Campanie | 1 475 930 | 10,5 | 319 496 | 7,5 |
| Pouilles | 382 897 | 3,0 | 155 632 | 3,5 |
| Basilicate | 385 693 | 3,0 | 67 203 | 1,5 |
| Calabre | 879 031 | 6,0 | 281 480 | 6,5 |
| Sicile | 1 352 930 | 9,5 | 449 093 | 10,5 |
| Sardaigne | 97 759 | 0,5 | 35 666 | 1,0 |
| TOTAL | 14 027 100 | 100,0 | 4 355 240 | 100,0 |

Source : Favero et Tassello, 1978 : 19 et 34.

toujours eu du retard comparativement à celui du Nord. Dans ce contexte régional de l'émigration, il apparaît cependant que certaines provinces sont mieux représentées que d'autres (voir le tableau 1). Ainsi, de 1876 à 1915, 13 % de l'ensemble des émigrants proviennent de la Vénétie; le Piémont, la Lombardie, la Campanie et la Sicile fournissent chacune en moyenne 10 % des effectifs. À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, ce sont principalement les provinces du nord telles que la Lombardie et le Piémont qui se distinguent, représentant à elles seules un quart de l'émigration totale. À cette date, la Sicile émerge à son tour avec 10,5 % de l'ensemble. L'émigration en provenance du Molise, qui nous préoccupe plus spécifiquement, reste proportionnellement faible par rapport à l'ensemble (moins de 2 %) tout comme l'émigration originaire de la Sardaigne ou de l'Ombrie.

Mais, cette importance relative des provinces prend un tout autre relief lorsqu'on rapporte le nombre annuel moyen d'émi-

TABLEAU 2 — Nombre annuel moyen d'émigrants par 1000 habitants, selon les provinces italiennes, classé en ordre décroissant, 1876-1940

| | 1876-1880 | 1881-1890 | 1891-1900 | 1901-1910 |
|--------------------|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Frioul-Vénétie j. | 12,0 | Frioul-Vénétie j. | 20,3 | 33,8 |
| Piémont-V. d'Aoste | 9,1 | Basilicate | 16,5 | 18,1 |
| Basilicate | 6,0 | Piémont-V. d'Aoste | 9,9 | 12,1 |
| Ligurie | 5,0 | Calabre | 8,0 | 10,7 |
| Lombardie | 5,0 | Abruzzes-Molise | 6,5 | 10,6 |
| Toscane | 3,3 | Ligurie | 6,0 | 8,0 |
| Campanie | 2,1 | Lombardie | 5,8 | 5,9 |
| Émilie-Romagne | 1,9 | Campanie | 5,5 | 5,6 |
| Calabre | 1,8 | Toscane | 4,8 | 5,0 |
| Abruzzes-Molise | 1,0 | Émilie-Romagne | 3,0 | 5,0 |
| Sicile | 0,3 | Marches | 2,0 | 4,8 |
| Marches | 0,3 | Sicile | 1,7 | 3,8 |
| Pouilles | 0,3 | Pouilles | 0,8 | 1,8 |
| Latium | —* | Sardaigne | 0,2 | 1,4 |
| Ombrie | —* | Ombrie | 0,1 | 1,2 |
| Sardaigne | —* | Latium | —* | 0,9 |
| | | | | |
| | | 1881-1890 | 1891-1900 | 1901-1910 |
| | | Frioul-Vénétie j. | Frioul-Vénétie j. | Abruzzes-Molise |
| | | Basilicate | Basilicate | Calabre |
| | | Piémont-V. d'Aoste | Calabre | Basilicate |
| | | Calabre | Abruzzes-Molise | Frioul-Vénétie j. |
| | | Abruzzes-Molise | Campanie | Campanie |
| | | Ligurie | Piémont-V. d'Aoste | Sicile |
| | | Lombardie | Toscane | Marches |
| | | Campanie | Émilie-Romagne | Piémont-V. d'Aoste |
| | | Émilie-Romagne | Sicile | Émilie-Romagne |
| | | Calabre | Marches | Toscane |
| | | Abruzzes-Molise | Lombardie | Lombardie |
| | | Sicile | Marches | Pouilles |
| | | Marches | Ligurie | Latium |
| | | Pouilles | Latium | Sardaigne |
| | | Latium | Ombrie | Ligurie |
| | | Ombrie | Sardaigne | |
| | | Sardaigne | Latium | |
| | | | | |
| | | 1911-1913 | 1921-1930 | 1931-1940 |
| Abruzzes-Molise | 32,7 | Abruzzes-Molise | Frioul-Vénétie j. | Frioul-Vénétie j. |
| Calabre | 31,8 | Calabre | Calabre | Calabre |
| Frioul-Vénétie j. | 31,7 | Piémont-V. d'Aoste | Piémont-V. d'Aoste | Piémont-V. d'Aoste |
| Basilicate | 29,1 | Sicile | Abruzzes-Molise | Toscane |
| Sicile | 26,3 | Basilicate | Basilicate | Lombardie |
| Marches | 24,9 | Campanie | Marches | Lombardie |
| Ombrie | 21,3 | Frioul-Vénétie j. | Marches | Abruzzes-Molise |
| Campanie | 20,1 | Marches | Sicile | Sicile |
| Piémont-V. d'Aoste | 19,1 | Ligurie | Toscane | Basilicate |
| Lombardie | 15,8 | Ligurie | Toscane | Ligurie |
| Toscane | 15,3 | Pouilles | Campanie | Ligurie |
| Pouilles | 14,3 | Lombardie | Ligurie | Émilie-Romagne |
| Latium | 13,6 | Toscane | Ligurie | Campanie |
| Émilie-Romagne | 13,3 | Ombrie | Émilie-Romagne | Latium |
| Sardaigne | 10,5 | Émilie-Romagne | Pouilles | Pouilles |
| Ligurie | 7,1 | Latium | Sardaigne | Marches |
| | | Sardaigne | Latium | Ombrie |
| | | | | Sardaigne |

Source : SORI, 1979 : 25.

* Moins de 0.1 %.

grants à la population de leur province d'origine (voir le tableau 2). Ainsi, de 1876 à 1900 et de 1921 à 1940, la Vénétie est la province qui compte le plus grand nombre d'émigrants proportionnellement à sa population, avec un taux annuel qui passe de 12 ‰ en 1876-1880 à près de 34 ‰ en 1891-1900, puis redescend à 11 ‰ et 3 ‰ après la Première Guerre mondiale. Dans l'intervalle — de 1901 à 1913 —, c'est la province des Abruzzes-Molise qui émerge, avec des taux records de 33 ‰. Elle reste également prépondérante de 1914 à 1920, mais avec un taux nettement plus faible (11 ‰). De 1901 à 1940, il faut noter la constance de la Calabre, qui occupe toujours le second rang de la classification.

Le Latium, la Sardaigne, les Pouilles, l'Émilie-Romagne ou encore la Toscane sont des régions d'où — proportionnellement — on émigre peu. Dans l'ensemble, les protagonistes de ce mouvement d'émigration massif sont, d'une part, les provinces montagneuses qui ceinturent la plaine du Pô et, d'autre part, les provinces du Mezzogiorno traversées par l'arête dorsale de l'Apennin méridional, comme le Molise, la Campanie intérieure ou la Calabre (Sori, 1979 : 24).

Mais cette spécificité des provinces d'origine s'accompagne d'une intensité des flux migratoires différente selon le lieu de destination. Ainsi, les États-Unis, qui absorbent la majorité des émigrants de 1880 à 1915, voient arriver principalement des Italiens en provenance de la Sicile et de la Campanie, des Abruzzes et du Molise et de la Calabre. Les émigrants originaires du Piémont sont les plus nombreux à alimenter le courant migratoire en direction de l'Argentine, ainsi d'ailleurs que ceux de la Lombardie, de la Calabre et de la Sicile. Au Brésil, par contre, les émigrants de la Vénétie dominent largement, suivis par les émigrés de la Calabre, de la Campanie et de la Lombardie (Malpas, 1995 : 27). Le Canada, qui reste une zone de destination mineure — la proportion annuelle d'émigrants déclarant se rendre dans ce pays varie aux alentours de 1 % de l'émigration totale — reçoit principalement des Italiens en provenance des Abruzzes et du Molise (25 % du contingent total à destination du Canada; voir le tableau 3), de la Calabre, de la Campanie et de la Vénétie.

Cette spécificité des liens entre aires de départ et zones d'arrivée déjà mise en évidence lors de l'étude du contexte québécois est donc confirmée par les statistiques de frontière italiennes. Comme celles-ci restent assez grossières, il nous est impossible d'affiner notre observation au niveau de la com-

TABLEAU 3 — Émigration italienne totale et émigration totale en provenance des Abruzzes-Molise, 1880-1925

| Années | Émigrants italiens totaux | Émigrants italiens à destination du Canada | | Émigrants en provenance des Abruzzes-Molise | | Émigrants à destination du Canada en provenance des Abruzzes-Molise | |
|-----------|---------------------------|--------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------|-----------|
| | N (1) | N (2) | % (2)/(1) | N (3) | % (3)/(1) | N (4) | % (4)/(2) |
| 1880-1884 | 733 413 | 493 | 0,1 | 20 688 | 2,8 | 51 | 10,3 |
| 1885-1889 | 1 049 835 | 5 757 | 0,5 | 53 450 | 5,1 | 17 | 0,3 |
| 1890-1894 | 1 205 226 | 1 628 | 0,1 | 57 213 | 4,7 | 4 | 0,2 |
| 1895-1899 | 1 492 572 | 2 668 | 0,2 | 83 611 | 5,6 | 109 | 4,1 |
| 1900-1904 | 2 396 703 | 15 410 | 0,6 | 211 553 | 8,8 | 5 215 | 33,8 |
| 1905-1909 | 3 331 294 | 41 172 | 1,2 | 250 077 | 7,5 | 8 219 | 20,0 |
| 1910-1914 | 3 248 515 | 80 582 | 2,5 | 210 176 | 6,5 | 17 526 | 21,7 |
| 1915-1919 | 616 414 | 4 780 | 0,8 | 36 064 | 5,9 | 1 229 | 25,7 |
| 1920-1925 | 1 517 213 | 20 655 | 1,4 | 69 609 | 4,6 | 4 793 | 23,2 |
| 1880-1925 | 15 591 185 | 173 145 | 1,0 | 992 441 | 6,4 | 37 163 | 21,5 |

Source : Commissariato generale dell'emigrazione, 1926.

munie. Nous aurons donc recours à deux autres sources — les registres de passeport et les listes de levée — afin de répondre à notre question initiale.

DES SOURCES COMMUNALES LONGTEMPS NÉGLIGÉES

Les registres de «nulla osta»⁶

La source qui permet de dresser un portrait relativement précis des migrants est le *Registro dei nulla osta per il rilascio dei passaporti*. En effet, chaque émigrant potentiel devait déclarer au maire de sa commune son intention de changer de rési-

⁶ «La *nulla osta* (autorisation) était concédée par la commune et transmise à l'Autorité de sécurité publique (Publica Securità) pour l'obtention du passeport. Chaque concession de *nulla osta* était inscrite dans un registre prévu à cet effet et c'est à partir de celui-ci qu'étaient dressées les statistiques d'émigration. Ces données en provenance du registre de *nulla osta* étaient additionnées aux données basées sur la *notorietà* (notoriété), ce qui signifiait en fait que toute personne absente de sa commune de résidence et non inscrite dans une autre commune était répertoriée comme expatriée» (Mignozzi, 1957 : 141, notre traduction).

dence et introduire une demande de passeport. Jusqu'en 1905, le format et le contenu de ces registres ne sont pas strictement définis et leur présentation varie suivant les régions. À partir de cette date, le ministère des Affaires extérieures tente d'uniformiser les registres et, par la circulaire n. 5 du 4 avril 1905, propose un registre type. Celui-ci est modifié de façon radicale en 1921 par le Commissariat général à l'émigration (Mignozzi, 1957 : 142). Désormais, le registre des passeports est constitué de quatre fascicules. Le premier reprend la liste des passeports attribués à des personnes qui ne répondent pas à la définition de l'émigrant⁷. Un second fascicule dresse la liste des passeports destinés aux émigrants, qui, eux, par contre, payent une taxe de deux liras lors de l'émission du passeport et d'une lire lorsque celui-ci est renouvelé. Les deux derniers fascicules répartissent les informations contenues dans les deux premiers, en faisant la distinction entre pays européens et extra-européens quant à la destination. Ce type de registre reste en vigueur jusqu'en avril 1929 (Mignozzi, 1957 : 149).

Les registres de passeports conservés à Casacalenda couvrent la période qui s'étend de 1890 à 1930 et sont uniformes. La modification des règlements administratifs n'a pas affecté leur présentation. Tout au long de la période examinée,

⁷ Le concept d'émigrant a varié en fonction de l'évolution de la législation sur l'émigration. Avant 1901, devant l'absence de normes législatives, «on considère comme émigrant un individu dépourvu de moyens et qui se rend à l'étranger pour tenter de faire fortune» (Mignozzi, 1957 : 137; notre traduction). Jusqu'en 1913, selon la Direction générale de la statistique, «est émigrant toute personne qui obtient un passeport et qui paie une taxe de 2,40 LIT; les personnes payant 12,40 LIT n'entrent pas dans la catégorie parce qu'elles sont jugées aisées» (Mignozzi, 1957 : 137; notre traduction). Le Commissariat à l'émigration, à partir de 1902, et la Direction générale de l'émigration, à partir de 1914, compilent leurs statistiques sur la base du concept d'émigrant défini par la loi du 31 janvier 1901, qui précise que «sont considérés comme émigrants les citoyens qui voyagent en troisième classe et qui se rendent au-delà du détroit de Gibraltar, à l'exclusion des côtes européennes, et au-delà du canal de Suez» (Mignozzi, 1957 : 137, notre traduction). Cette législation sera modifiée en 1913. Dorénavant, au lieu de se baser sur la classe dans laquelle un individu voyage, on tient compte du motif du voyage; un émigrant est un individu qui se rend à l'étranger pour trouver un travail manuel ou pour rejoindre des parents, eux-mêmes partis à la recherche d'un emploi (Mignozzi, 1957 : 138). À partir de 1928, on abandonne la distinction entre émigrants et non-émigrants au profit des catégories de travailleur et de non-travailleur. «Est considérée comme travailleur chaque personne qui s'expatrie avec un contrat de travail ou parce qu'elle a été appelée par son conjoint, résidant à l'extérieur pour des motifs de travail» (Mignozzi, 1957 : 139; notre traduction).

les données suivantes sont consignées systématiquement : le nom du demandeur, son prénom, le prénom du père, la profession, la destination déclarée, la date de demande puis d'obtention du passeport. Le lieu et la date de naissance sont seulement indiqués à partir de 1902. La dernière colonne est intitulée «observations» et, comme il est fréquent pour ce type de rubrique, il s'agit en réalité d'un fourre-tout dans lequel se côtoient pêle-mêle des informations telles que le statut matrimonial de l'émigrant, le nom et le prénom de la ou des personnes qui l'accompagnent, le motif du refus du passeport. S'il n'y a pas de contestation à faire quant à la pertinence de la nature de ces informations, la manière non systématique et trop dépendante de l'humeur du fonctionnaire dont elles ont été notées ne nous autorise à les utiliser dans notre analyse qu'avec un maximum de précautions. Seuls le nom et le prénom de la personne qui a accordé l'autorisation de migrer, lorsque le requérant est mineur d'âge, sont mentionnés plus méthodiquement à cet endroit. La plupart du temps, il s'agit du père, de la mère lorsque ce dernier est décédé ou absent lui-même, et du conseil de famille ou de tutelle lorsque le migrant est un orphelin ou un enfant dont les parents sont inconnus. À partir de 1928, à la suite des restrictions à l'émigration imposées par le Gouvernement fasciste, on indique également le nom et le statut de la personne que le migrant rejoint. La plupart du temps, ce sont des femmes qui vont retrouver leur époux.

Les données contenues dans ce registre vont nous permettre d'aller au-delà du calcul des soldes migratoires qu'autorisent généralement les recensements et d'estimer l'ampleur des flux migratoires au niveau communal en fonction de variables comme le sexe, l'âge, la profession, le lieu de destination, variables que les statistiques de frontières ne reprennent que de façon très sommaire et seulement au niveau régional.

Les listes de conscription («liste di leva»)

Afin de vérifier l'exactitude des informations contenues dans les registres de passeports et afin de les compléter le cas échéant — du moins pour les hommes —, une autre source est utilisée : les listes de conscription.

En vue de la conscription, chaque commune est tenue de dresser annuellement la liste des hommes âgés de dix-neuf

ans. Ces listes qui reprennent les conscrits nés de 1871 à 1912 mentionnent pour chacun d'eux le nom, le prénom, le prénom du père, le nom et le prénom de la mère, la profession du conscrit et celle de son père, des données anthropométriques (taille, poids, capacité thoracique, etc.), un bilan de santé, mais surtout le nouveau lieu de résidence — aussi bien en Italie qu'à l'extérieur du pays — des conscrits absents de la commune au moment de l'établissement des listes. Cette dernière information est relevée dans un double but : d'une part, afin d'éviter que les absents ne soient déclarés déserteurs au moment de l'appel et, d'autre part, afin de faciliter leur localisation lors de la visite médicale à laquelle doivent se soumettre tous les appelés. En effet, un personnel habilité à convoquer les futurs conscrits — où qu'ils soient — et à leur faire passer cette visite était en fonction dans les différents consulats italiens des grandes métropoles de l'Amérique du Nord. De plus, le service militaire accompli, la commune continue d'enregistrer sur les listes de levée tous les déplacements des anciens miliciens, mais cette fois afin de pouvoir les recruter en cas de conflit (ce qui fut fait effectivement lors de la Première Guerre mondiale)⁸. Ainsi, pour chacun des futurs ou anciens appelés, la commune consigne à nouveau le numéro et la date d'émission de tous les passeports, de même que la destination déclarée (Malpas, 1993 : 387-388).

Ces informations viennent évidemment enrichir le fichier constitué sur la base des registres de passeports; elles confirment certaines données contenues dans ce dernier, elles le complètent, notamment lorsque la date d'émission du passeport n'est pas indiquée, et elles permettent de vérifier si le requérant est effectivement parti (la confirmation est évidente lorsque celui-ci passe sa visite médicale dans un des consulats italiens). Enfin, une mention permet d'identifier les individus qui ont quitté la commune sans déclarer officiellement leur départ (la mention «émigrant clandestin» est indiquée en marge) ou qui étaient trop jeunes pour obtenir un passeport. Ces listes ont également pallié l'absence d'indication du lieu et de la date de la naissance pour les migrants nés après 1871 et qui ont demandé un passeport avant 1902, période à partir de laquelle ces deux informations sont relevées systématiquement dans le registre de passeports.

⁸ Un des émigrants interrogés par Ramirez mentionne dans son interview qu'il a quitté Montréal pour s'enrôler dans l'armée italienne (Ramirez, 1984 : 100).

Les listes de conscription, qui auparavant ont été utilisées pour étudier l'alphabétisation des hommes ou encore pour analyser la condition physique des populations du passé, trouvent dans notre recherche une nouvelle finalité. À l'exception de Corti et Schor (1995), qui commencent à exploiter de façon systématique les informations relatives à l'attribution des passeports contenues dans ces listes — du moins pour le Piémont —, aucun autre auteur n'a encore fait usage de cette source dans le cadre d'une recherche sur les migrations.

Le dépouillement systématique des listes de levée et des registres de passeports, suivi de leur jumelage, a permis de comptabiliser 7073 demandes de passeport qui correspondent en fait à 3731 migrants, certains d'entre eux ayant effectué des demandes de passeport à plusieurs reprises. Le traitement informatique de ces deux sources a débouché sur la création de deux fichiers, l'un relevant l'ensemble des migrations, l'autre reprenant toutes les informations concernant les migrants. L'exploitation de ces fichiers va nous permettre d'affiner l'analyse de la migration en provenance de Casacalenda et, surtout, de déterminer quelle importance revêt Montréal pour cette petite communauté villageoise.

CASACALENDA-MONTRÉAL : QUELQUES RÉSULTATS DE RECHERCHE

Tout au long du XIXe siècle, Casacalenda est — en matière de population — une des communes les plus importantes du *Circondario di Larino* (district de Larino) après Larino et Ripabottoni.

En un siècle, sa population a doublé, passant de 3716 habitants en 1800 (Mancini, 1858 : 46) à 6975 en 1901 (voir le tableau 4). À partir de cette date jusqu'en 1910, le taux d'accroissement annuel est négatif et, en 1911, on ne recense plus que 6271 habitants, chiffre équivalant au niveau observé en 1871. Il faut attendre 1931, et la légère remontée de l'après-guerre, pour que Casacalenda compte à nouveau 6681 personnes présentes et recensées. De la Deuxième Guerre mondiale à aujourd'hui, la population recensée ne cessera de décroître.

Située à 641 mètres d'altitude, sur la ligne ferroviaire Campobasso-Teroli, cette petite commune a toutes les caractéristiques des villes du Sud. Son habitat est resserré au sommet d'une colline; ses voies carrossables sont poussiéreuses l'été et difficilement praticables l'hiver. Les champs cultivés par

TABLEAU 4 — Population résidente (de jure) et population présente à Casacalenda, 1861-1961

| Année | Population résidente | Population présente | Population présente – population résidente | |
|-------|----------------------|---------------------|--------------------------------------------|--------------|
| | (1) | (2) | N (3) | % (3)/(1) |
| 1861 | 6 044 | 6 017 | - 27 | - 0,4 |
| 1871 | 6 279 | 6 248 | - 31 | - 0,5 |
| 1881 | 6 545 | 6 852 | + 307 | + 4,7 |
| 1901 | 7 282 | 6 975 | - 307 | - 4,2 |
| 1911 | 6 955 | 6 271 | - 684 | - 9,8 |
| 1921 | 6 701 | 6 293 | - 408 | - 6,1 |
| 1931 | 6 954 | 6 681 | - 273 | - 3,9 |
| 1951 | 6 561 | 6 112 | - 449 | - 6,8 |
| 1961 | 4 578 | 4 125 | - 453 | - 9,9 |

Source : DIRSTAT, ISTAT, Recensements, 1861-1961.

les paysans sont éparpillés dans la campagne environnante, parfois même à plus de dix kilomètres de distance.

Les quelques statistiques anciennes publiées que nous possédons pour Casacalenda datent de 1858. À cette époque, Mancini la dépeint comme une commune essentiellement agricole. Ainsi, selon le cadastre, plus des deux tiers du territoire municipal (soit 13 740 *tomoli*⁹) sont consacrés aux cultures céréalières et 6 % à la vigne; plus d'un quart est couvert de bois et de terres impropres à la culture (Mancini, 1858 : 44-45).

En-dehors de ces quelques informations, nous connaissons peu de chose sur le contexte socio-économique qui a présidé à l'émigration en provenance cette petite communauté villageoise; l'histoire de Casacalenda reste encore à écrire.

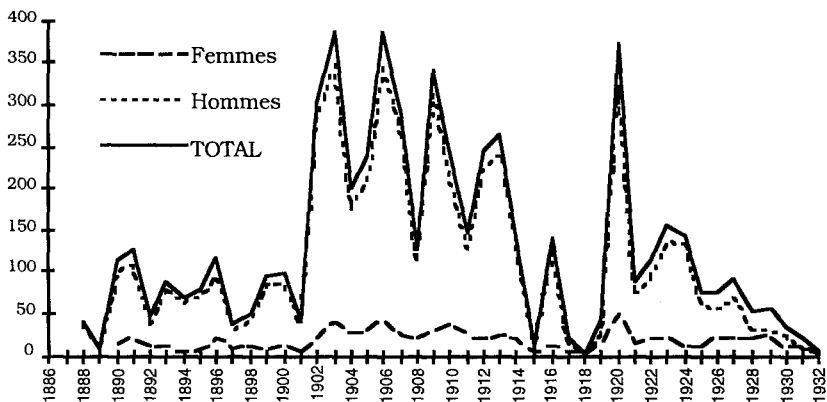
Importance des flux migratoires en provenance de Casacalenda

Sur la base des registres de passeport, nous avons relevé, de 1883 à 1932, 7073 demandes de passeport. Celles-ci ont donné lieu à l'attribution de 5804 passeports. Dès à présent, le postulat suivant est posé : chacune de ces attributions équivaut à une migration internationale, définie ici comme un changement de résidence qui implique le franchissement d'une frontière pour une durée de séjour de trois mois ou plus. Ce

⁹ Un *tomolo* est égal à 0,3086 hectares (Ramirez, 1991 : 67).

choix, qui peut entraîner une surévaluation du phénomène migratoire dans la mesure où l'attribution d'un passeport ne signifie pas toujours que le détenteur va quitter le pays, est toutefois contrebalancé par trois facteurs : tout d'abord, il existe une migration clandestine que nous pouvons difficilement évaluer, puis — à partir de 1901 — la validité des passeports couvre une période de trois ans (Commissariato, 1926 : 3) et, par conséquent, les migrations multiples qui ont lieu dans l'intervalle ne sont pas saisies; ensuite, les employés communaux ont peut-être omis d'enregistrer certaines attributions de passeport. Enfin, il faut préciser que ce qui sera mesuré dans les paragraphes suivants, ce sont les migrations et non les migrants; un individu qui a fait deux ou plusieurs migrations, selon la définition donnée plus tôt, sera donc comptabilisé à deux ou plusieurs reprises dans notre fichier.

En tenant compte de ces réserves, on peut distinguer trois grandes périodes dans l'évolution des flux migratoires en provenance de Casacalenda. La première, qui s'étend de 1888 à 1901, est une période où le processus migratoire s'amorce; en moyenne, une centaine de migrations sont enregistrées annuellement, avec un maximum de 127 «départs» en 1891 et un minimum de 37 en 1897 (voir la figure 1). La deuxième période, qui va de 1902 à 1914, est caractérisée par une intensification du phénomène, puisque 3453 migrations sont dénombrées durant ce laps de temps, soit en moyenne 230 mouvements



Source : Malpas, 1995 : 150.

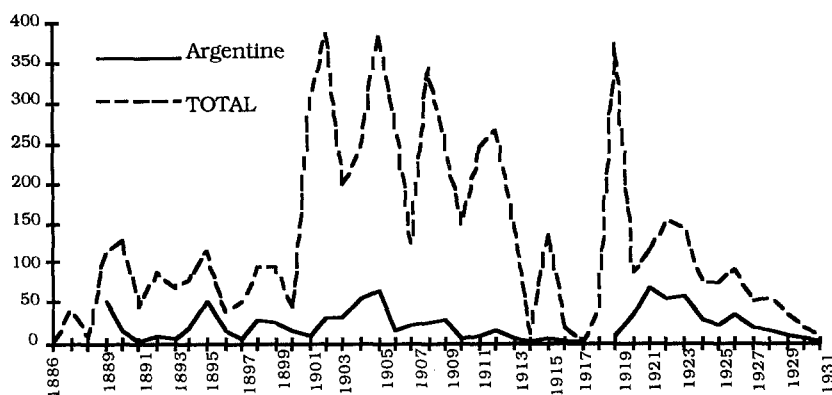
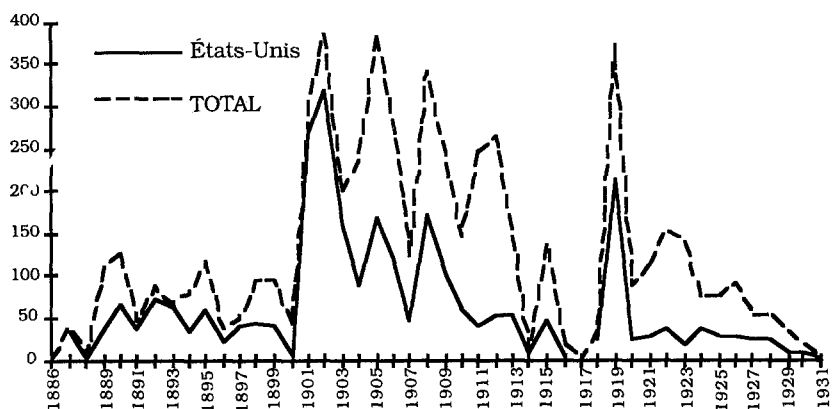
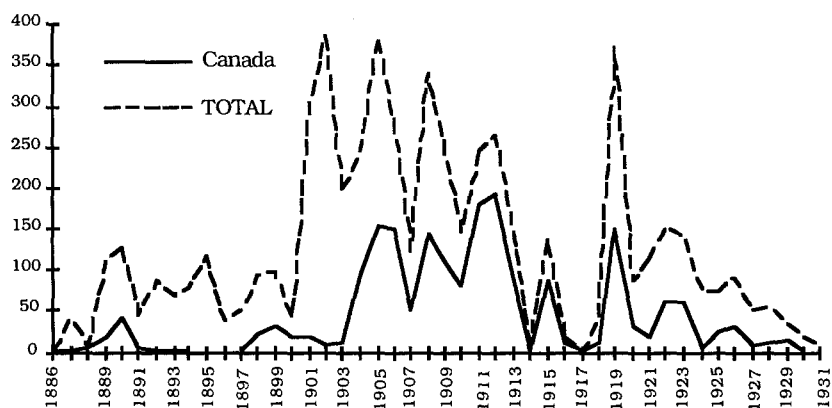
FIGURE 1 — Répartition des passeports attribués selon le sexe et l'année de distribution, Casacalenda, 1888-1932

annuels; 1903 et 1906 sont d'ailleurs des années records, avec 385 et 387 «départs» respectivement. Durant cet intervalle, il est intéressant de noter quatre pics (1903, 1906, 1909 et 1912) qui doivent correspondre en fait aux années où les détenteurs de passeports font renouveler ceux-ci (comme nous l'avons mentionné plus haut, les passeports ont alors une validité de trois ans). Cette hypothèse semble corroborée dans la mesure où les premières demandes de passeport sont moins nombreuses à partir de 1906 (Malpas, 1995 : 149). L'entrée en guerre de l'Italie en mai 1915 (Balletta, 1972 : 46) met momentanément un terme à l'émigration et, de 1915 à 1919, on enregistre moins de 20 migrations par an, à l'exception toutefois de l'année 1916, où 138 mouvements sont comptabilisés. La troisième période — l'après-guerre — est caractérisée tout d'abord par une année de rattrapage : 1920, année durant laquelle on dénombre 373 migrations, puis par une diminution constante des flux jusqu'en 1932, date à laquelle le mouvement s'interrompt momentanément. Il faut noter toutefois qu'il y a une faible reprise de 1922 à 1924.

Les lieux de destination

Trois pays émergent nettement parmi la petite dizaine de pays mentionnés comme lieu de destination par les émigrants de Casacalenda. Il s'agit, par ordre d'importance, des États-Unis, du Canada et de l'Argentine (voir la figure 2). Le Brésil, l'Uruguay, Cuba et quelques pays européens jouent un rôle totalement accessoire (moins de 2 % de l'émigration totale).

Au cours de la période envisagée, c'est de façon alternative que ces trois zones dominent la scène. De 1890 à 1904, les États-Unis constituent la destination privilégiée et les mouvements dirigés vers ce pays représentent 64 %, 53 % et même 77 % de l'ensemble des migrations. L'Argentine occupe la seconde position de 1890 à 1904, avec respectivement 18 %, 31 % et 11 % de l'émigration totale. Le Canada n'émerge vraiment qu'à partir de 1905-1909, période durant laquelle 40 % des flux sont orientés dans sa direction. À l'époque, il exerce le même pouvoir d'attraction que les États-Unis. De 1910 jusqu'en 1920, par contre, il constitue la première destination pour les courants migratoires en provenance de Casacalenda (62 % de la migration totale en 1910-1914 et 56 % en 1915-1919). Au lendemain de la Première Guerre mondiale, sa position centrale diminue à nouveau au profit des États-Unis, puis de l'Argentine.



Source : Malpas, 1995 : 158.

FIGURE 2 — Distribution des migrations selon les trois principaux pays de destination, Casacalenda, 1886-1932

Cette alternance entre les zones de destination privilégiées est loin d'être aléatoire. De 1880 à 1913, l'augmentation ou la réduction des flux à destination des États-Unis, de l'Argentine ou du Canada est proportionnelle au taux de croissance du produit national brut de ces trois pays (Sori, 1979 : 42). C'est ainsi que les courants migratoires dirigés vers l'Amérique du Sud se réduisent fortement à la fin du XIXe siècle; l'Argentine et le Brésil sont alors secoués par des crises économiques profondes et réorientent leur politique migratoire (Rosoli, 1986; Scarzanella, 1986). À cette époque, les flux se réorientent vers les États-Unis, qui jouissent d'une croissance économique remarquable. S'il ne concurrence pas les États-Unis dans leur développement industriel, le Canada traverse lui aussi une période de prospérité économique au début du XXe siècle : l'ouverture des territoires de l'Ouest à la colonisation, l'exploitation du sous-sol, mais aussi l'implantation des infrastructures ferroviaires et routières et l'expansion de nombreuses villes canadiennes nécessitent une main-d'œuvre abondante que ce jeune pays ne possède pas encore. Informés par les agents d'émigration, par des lettres de parents et d'amis, ou encore par des circulaires ministérielles, les migrants italiens abandonnent l'Argentine au profit des États-Unis et les États-Unis pour toutes les autres destinations synonymes de travail et d'avantages économiques. Loin de subir passivement les contraintes de la conjoncture économique, ils essaient d'en tirer parti pour réorienter leur décision.

La Première Guerre mondiale met momentanément un terme à ce processus. Au lendemain de celle-ci, les mouvements migratoires reprennent pendant quelques années, bientôt interrompus cependant en raison des politiques d'immigration de plus en plus restrictives pratiquées par de nombreux États, dont les États-Unis. À partir de 1927, c'est au tour de l'Italie de fermer ses frontières, mais à l'émigration cette fois. La loi fasciste promulguée en juin 1927 met un terme à l'exode qui saigne les campagnes italiennes depuis plusieurs décennies, car, faute de capital ou de matières premières, l'Italie veut exploiter sa seule et unique richesse : sa population. Dorénavant, l'émigration est réservée à quelques catégories ¹⁰.

¹⁰ Le gouvernement fasciste admet «pour des raisons évidentes d'ordre moral et familial» une certaine expatriation définitive. Mais ne peuvent émigrer de façon permanente que les personnes munies d'une lettre d'appel émanant d'un émigré qui veut faire venir auprès de lui ses parents restés en Italie. Au départ, ces lettres étaient valables jusqu'au troisième degré de parenté.

En observant le tableau 5, on constate que Montréal est quasi l'unique destination mentionnée par les migrants en partance pour le Canada, à l'exception de Vancouver en 1910-1914. Aux États-Unis, les villes d'accueil sont plus nombreuses : New York mise à part, les trois autres grandes villes citées sont Providence (Rhode Island)¹¹, St. Paul (Minnesota) et Cleveland (Ohio). Leur importance évolue bien évidemment selon les époques. Ainsi, Cleveland est la première destination aux États-Unis de 1915 à 1929, alors que Providence apparaît dès 1889. En Argentine, c'est Buenos Aires qui l'emporte tout au long de la période, bien que Rosario (Santa Fe) soit mentionnée à quelques reprises.

Ainsi, les liens privilégiés entre Casacalenda et Montréal que les sources québécoises ont mis en évidence sont confirmés lorsqu'on exploite les données contenues dans les registres de passeports. Ces résultats permettent de répondre par l'affirmative à la question de départ : l'importance de Montréal pour cette petite communauté villageoise équivaut à l'importance que Casacalenda revêt pour la métropole québécoise. Avant de conclure, il nous reste à caractériser brièvement ces émigrants qui ont choisi Montréal comme lieu de destination.

Composition des flux selon le sexe et l'âge

Les flux migratoires ne varient pas seulement dans leur importance quantitative, mais aussi en termes qualitatifs. Il est donc primordial d'examiner la composition des courants migratoires selon le sexe, l'âge et la profession.

Le tableau 6 montre que de 1886 à 1932 les flux migratoires en provenance de Casacalenda sont essentiellement composés d'hommes (87 % pour l'ensemble de la période). Leur proportion est la plus élevée au moment où la migration est la plus intense puisque, de 1900 à 1914, neuf migrants sur dix sont des hommes. Les femmes sont mieux représentées lorsque les flux migratoires sont moins importants. Pour 100 migra-

«Par la suite, le gouvernement a restreint davantage cette faculté : les parents ne peuvent appeler leur fils que s'il est mineur ou leur fille que si elle est célibataire [...]. La femme n'est autorisée à faire venir ni son mari, ni aucun autre parent; seule la mère veuve peut appeler ses enfants mineurs et célibataires» (Oblath, 1931 : 853).

¹¹ Dans l'ouvrage de Smith (1985) : *Family Connections: A History of Italian and Jewish Immigrant Lives in Providence, Rhode Island, 1900-1940*, Casacalenda apparaît sur la carte des villages d'origine des Italiens de Providence.

TABLEAU 5 — Lieux de destination des émigrants en provenance de Casacalenda, 1886-1932

| Lieux de destination | 1886-1889 | 1890-1894 | 1895-1899 | 1900-1904 | 1905-1909 | 1910-1914 | 1915-1919 | 1920-1924 | 1925-1929 | 1930-1932 | TOTAL |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|
| | % | % | % | % | % | % | % | % | % | % | N |
| Montréal | 14,3 | 14,5 | 6,4 | 8,7 | 43,2 | 57,5 | 55,3 | 33,4 | 19,3 | 27,1 | 1 871 |
| Québec, province | 14,3 | 14,5 | 6,4 | 8,7 | 43,2 | 57,6 | 55,8 | 33,5 | 19,3 | 27,1 | 1 876 |
| Ontario | — | — | — | — | 0,1 | 0,1 | — | 1,8 | 1,2 | — | 22 |
| Colombie-Britannique, Vancouver | — | — | — | — | 0,1 | 4,5 | 0,5 | 1,5 | 2,0 | — | 70 |
| CANADA | 14,3 | 14,5 | 6,4 | 8,7 | 43,4 | 62,2 | 56,3 | 36,9 | 22,5 | 27,1 | 1 967 |
| New York City | 71,4 | 60,3 | 51,6 | 61,3 | 19,6 | 8,4 | 9,6 | 7,9 | 13,0 | 18,6 | 1 627 |
| New York (État) | 71,4 | 60,3 | 51,6 | 61,3 | 19,9 | 8,4 | 10,6 | 8,8 | 13,3 | 18,6 | 1 641 |
| Rhode Island, Providence | 6,1 | 2,5 | 1,3 | 7,0 | 5,8 | 3,5 | 4,3 | 3,0 | 1,2 | 1,7 | 248 |
| Pennsylvanie | — | 0,5 | — | — | 0,2 | 0,2 | — | 1,5 | 0,6 | — | 22 |
| Minnesota, St. Paul | — | — | — | 4,9 | 8,5 | 8,2 | 7,7 | 7,9 | 2,6 | 1,7 | 348 |
| Ohio, Cleveland | — | — | — | 1,3 | 2,8 | 2,5 | 13,0 | 8,7 | 17,3 | 11,9 | 247 |
| Massachusetts, Boston | — | 0,5 | — | 1,5 | 2,0 | 0,9 | 1,0 | — | — | — | 55 |
| Oregon, Portland | — | — | — | 1,0 | 0,7 | 0,8 | — | 0,5 | — | — | 32 |
| Maryland, Baltimore | — | — | — | 0,4 | 0,7 | 0,6 | — | 0,7 | 0,6 | 1,7 | 28 |
| Illinois | — | — | — | — | 0,1 | — | — | 0,2 | 0,6 | — | 5 |
| Washington, Seattle | — | — | — | — | 1,7 | 3,4 | — | 2,3 | 1,2 | 1,7 | 85 |
| Californie | — | — | — | — | 0,1 | — | — | 0,2 | — | — | 4 |
| Connecticut | — | — | — | — | 0,1 | 0,1 | 0,5 | 0,6 | — | — | 8 |
| Wisconsin | — | — | — | — | 0,2 | 0,8 | — | 0,5 | 0,9 | 1,7 | 19 |
| New Jersey | — | — | — | — | 0,1 | 0,3 | 1,0 | 1,0 | 2,9 | — | 26 |
| Non précises | 2,0 | — | — | 0,2 | 0,4 | 0,1 | 1,4 | 0,9 | 0,3 | — | 22 |
| ÉTATS-UNIS | 79,6 | 63,7 | 52,9 | 77,5 | 43,3 | 29,7 | 39,4 | 36,9 | 41,2 | 39,0 | 2 790 |
| Buenos Aires | 6,1 | 18,1 | 31,1 | 10,2 | 12,4 | 5,6 | 3,4 | 24,8 | 34,0 | 27,1 | 892 |
| ARGENTINE | 6,1 | 18,4 | 31,1 | 10,7 | 13,0 | 5,7 | 3,4 | 25,1 | 34,0 | 27,1 | 910 |
| Autres destinations | — | 3,4 | 9,6 | 1,6 | 0,3 | 0,6 | — | 0,7 | 1,4 | 6,8 | 92 |
| Non indiqué | — | — | — | 1,6 | 0,1 | 1,8 | 1,0 | 0,5 | 0,9 | — | 45 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 5 804 |

Source : Malpas, 1995 : 162.

TABLEAU 6 — *Distribution des migrations selon le sexe et la période d'émigration, Casacalenda, 1886-1932*

| Période | Femmes | | Hommes | | TOTAL | Rapport de féminité |
|-----------|--------|------|--------|------|-------|---------------------|
| | N | % | N | % | | |
| 1886-1889 | 3 | 6,1 | 46 | 93,9 | 49 | 6,5 |
| 1890-1894 | 57 | 12,9 | 384 | 87,1 | 441 | 14,8 |
| 1895-1899 | 58 | 15,4 | 318 | 84,6 | 376 | 18,2 |
| 1900-1904 | 99 | 9,6 | 926 | 90,4 | 1 025 | 10,2 |
| 1905-1909 | 142 | 10,3 | 1 238 | 89,7 | 1 380 | 11,5 |
| 1910-1914 | 121 | 11,5 | 927 | 88,5 | 1 048 | 13,0 |
| 1915-1919 | 38 | 18,3 | 170 | 81,7 | 208 | 22,3 |
| 1920-1924 | 112 | 14,7 | 759 | 85,3 | 871 | 14,7 |
| 1925-1929 | 101 | 29,1 | 246 | 70,9 | 347 | 41,0 |
| 1930-1932 | 26 | 44,1 | 33 | 45,9 | 59 | 78,8 |
| TOTAL | 757 | 13,0 | 5 047 | 87,0 | 5 804 | 15,0 |

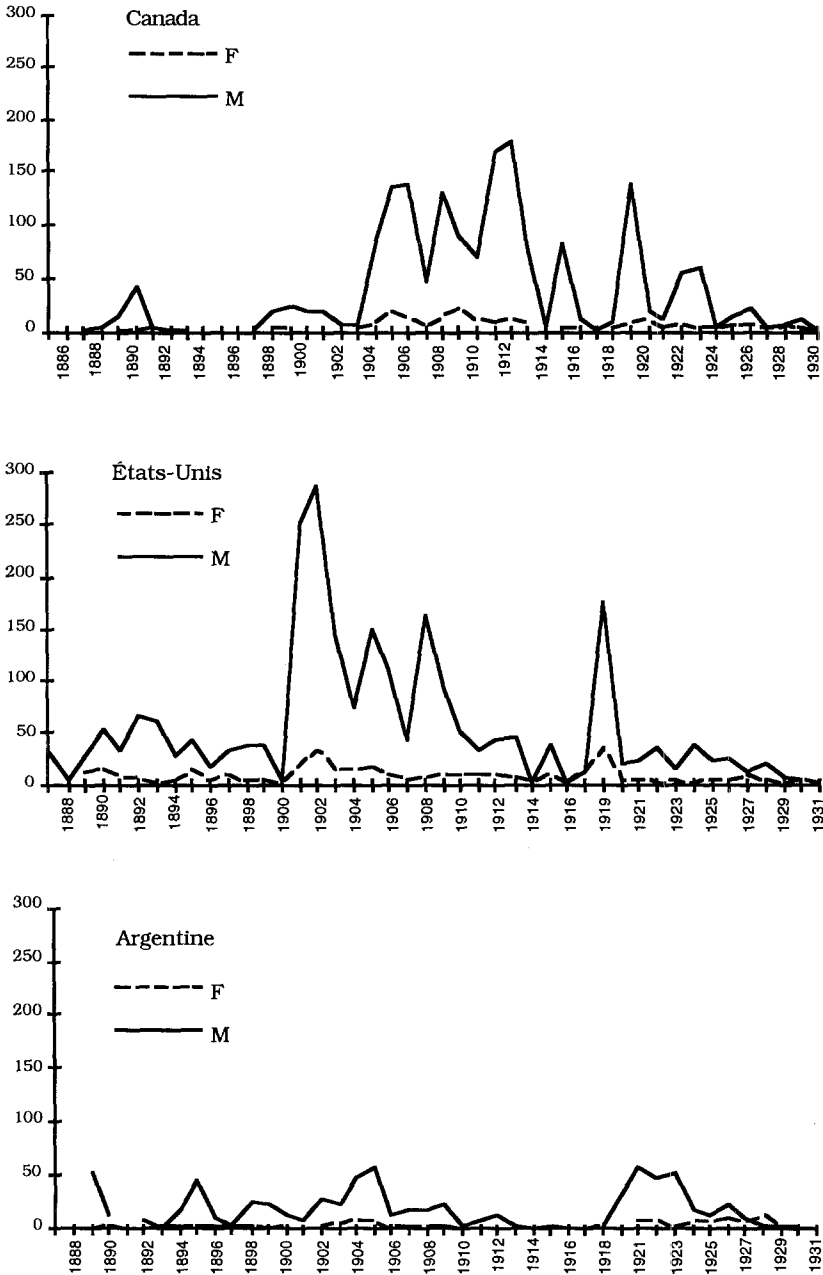
Source : Malpas, 1995 : 152.

tions d'hommes, on enregistre 41 mouvements de femmes de 1925 à 1929 et 78 de 1930 à 1932. Il faut noter toutefois que durant la dernière période les effectifs sont particulièrement faibles (59 migrations au total).

Il faut noter aussi que les mouvements sont davantage composés de femmes lorsqu'ils sont destinés à l'Argentine (20 %; voir la figure 3) que lorsqu'ils sont dirigés vers le Canada (12 %). Les États-Unis occupent une place intermédiaire. Ce constat nous renvoie à nouveau à Sori, qui rappelle que l'Argentine et (en particulier) le Brésil ont toujours encouragé la venue de familles entières d'agriculteurs (1979 : 30-31).

Un examen de la composition des mouvements selon le sexe et l'âge révèle que la majorité des migrations, qu'elles soient féminines ou masculines, s'effectue entre 15 et 30 ans (50 % de l'ensemble). Les exceptions sont liées à la période de la Première Guerre mondiale. En effet, 50 % des migrations de femmes ont alors lieu entre 15 et 19 ans, tandis que les migrations masculines sont constituées pour plus de 60 % par des hommes âgés de plus de 40 ans. Il faut remarquer aussi que de 1910 à 1914 les hommes âgés de 15 à 19 ans représentent un quart de l'émigration masculine totale (Malpas, 1995 : 152).

Quand on examine plus particulièrement la composition des flux à destination de Montréal selon le sexe et l'âge des migrants, on constate que ceux-ci sont à près de 90 % des



Source : Malpas, 1995 : 161.

FIGURE 3 — Distribution des migrations, selon les trois principaux pays de destination et selon le sexe, Casacalenda, 1886-1932

hommes, quelle que soit la période prise en compte. Les deux tiers des migrations féminines s'effectuent entre 15 et 34 ans, tandis que les quatre cinquièmes des mouvements masculins ont lieu lorsque les migrants ont entre 15 et 44 ans.

En plus de nous renseigner sur la répartition par âge et sexe, notre fichier permet de caractériser la composition socio-professionnelle des courants migratoires, mais seulement à partir de 1900. Avant cette date, la profession est rarement indiquée dans les registres de passeport. De 1900 à 1924, les flux sont composés à plus de 75 % par des paysans (*contadini*), les artisans et les commerçants représentant entre 13 % et 19 % des migrants, selon les époques. Ces dernières catégories sont proportionnellement plus nombreuses au cours des deux dernières périodes examinées : 1925-1929 et 1930-1932. Lorsque la profession ou le statut des femmes est mentionné, les mouvements sont constitués majoritairement de paysannes, de 1900 à 1914, ou de femmes « sans profession » (il s'agit le plus souvent de ménagères : *casalinga* ou *donna di casa*), de 1915 à 1932 (Malpas, 1995 : 156-57).

L'évolution de l'émigration en provenance de Casacalenda présente de profondes similitudes avec les chiffres proposés par Sori (1979 : 32-33) dans son étude sur l'émigration italienne. Cet auteur souligne que la demande de main-d'œuvre au niveau international opère une sélection drastique dans la force de travail italienne. Au départ de l'Italie, les flux migratoires sont essentiellement composés d'hommes dans la force de l'âge : en l'absence de perturbations, 90 % des flux sont composés d'émigrants de 15 ans et plus, et de 80 % à 85 % d'hommes (Sori, 1979 : 32). À Casacalenda, les proportions sont respectivement de 95 % et de 85 %.

Sori constate également que les mouvements se féminisent davantage au moment de la Première Guerre mondiale, mais aussi de 1925 à 1929. Cette composition particulière des flux selon le sexe et l'âge pendant et après la Première Guerre mondiale renvoie en fait à la situation politique de l'époque. Après l'entrée en guerre de l'Italie, en mai 1915, la mobilisation générale a privé l'émigration des hommes de 20 à 40 ans qui composaient auparavant la majeure partie des flux. Divers décrets adoptés dès le 6 août 1914 subordonnent en effet l'émigration aux intérêts de l'État italien (Salvetti, 1987 : 282-85). C'est ainsi que le *Commissariato generale dell'emigrazione*, en accord avec l'autorité militaire, suspend l'attribution de la *nulla osta* à tous les hommes qui pourraient être appelés à

prendre les armes. Au niveau du royaume, le nombre de migrations passe de 146 019 à 28 311, soit une chute de plus de 80 % (Balletta, 1972 : 47). En plus de réduire l'importance des flux, la guerre va aussi modifier sensiblement leur composition selon le sexe et l'âge. Alors que, de 1910 à 1913, plus de 80 % des mouvements sont le fait d'hommes, cette proportion descend à 63 % en 1915 et à 46 % en 1917 pour l'ensemble du royaume (Balletta, 1972 : 48-49), et elle passe de 82 % pour la période 1910-1914 à 63 % de 1915 à 1919 dans la région des Abruzzes et du Molise. À cela, il faut également ajouter le rajeunissement des flux puisque, en 1916, à l'échelon du royaume, les individus de moins de 15 ans représentent 19 % de l'ensemble, et 16 % au niveau régional.

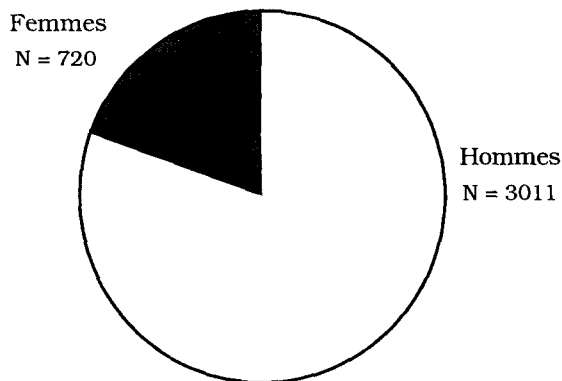
À partir de 1920, on assiste alors à une nouvelle recrudescence du phénomène migratoire. Ce regain sera cependant de courte durée; en 1927, le gouvernement fasciste interdit l'émigration, faisant toutefois exception pour la recomposition familiale, qui est acceptée, mais uniquement sous certaines conditions (voir plus haut). Ces mesures vont à nouveau renforcer la féminisation des flux : alors que, pendant la Première Guerre mondiale, les femmes remplaçaient les hommes appelés sous les drapeaux, à partir de 1928, les flux sont constitués de femmes qui s'empressent de rejoindre leur famille ou leur époux avant que l'Italie ou d'autres pays ne ferment définitivement leurs frontières. Cette interprétation semble s'appliquer aussi à Casacalenda. En effet, dans la marge des registres de passeports qui couvrent la période 1928-1932, le nom de la personne qui appelle l'émigrant et son degré de parenté sont souvent mentionnés. Ainsi, en 1928, 13 femmes sur un total de 22 sont «appelées» (*chiamata*) par un membre de leur famille, et dans dix cas il s'agit de leur mari. Le même phénomène s'observe durant les années suivantes ¹².

La fréquence des migrations selon le sexe

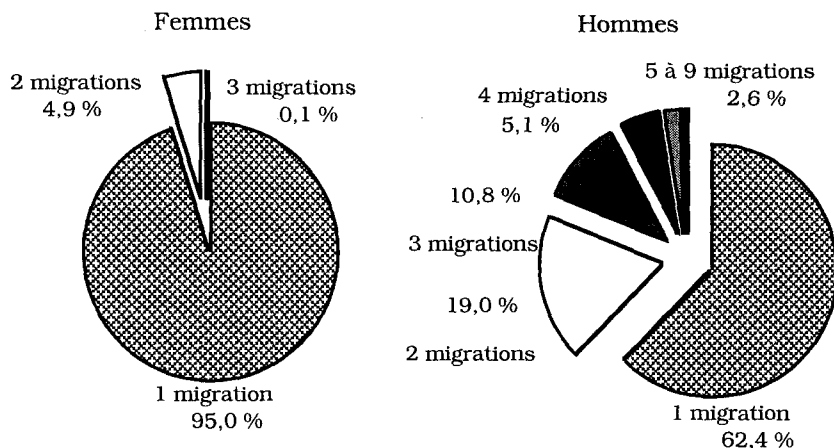
Les paragraphes précédents ont mis en évidence une émigration différentielle selon le sexe. C'est ainsi que les hommes sont quatre fois plus nombreux que les femmes à migrer. Mais leur comportement migratoire est aussi totalement différent. La

¹² Ainsi, en 1929, dix femmes sont appelées par leur mari et une par son père; en 1930, six vont rejoindre leur mari et, en 1931, on compte dix femmes qui partent retrouver leur mari et deux leur père, sur un total de 13 départs.

Casacalenda, 1886-1932



Nombre de migrants, selon le sexe



Nombre de migrations par migrant, selon le sexe

Source : Malpas, 1995 : 168.

FIGURE 4 — Nombre de migrants et nombre de migrations par migrant, selon le sexe, Casacalenda, 1886-1932

figure 4 indique en effet que 95 % des femmes migrent une seule fois, contre 62 % des hommes. Un tiers d'entre eux migre au moins deux fois, et un cinquième trois fois et plus. Quelques individus ont migré plus de six fois et un homme compta-

bilise même neuf migrations, chiffres remarquables lorsqu'on connaît les conditions de transport de l'époque.

Quand on examine la population à destination de Montréal, on constate une légère différence des proportions. Ainsi, 97 % (N = 206) des femmes enregistrent une seule migration à destination de la métropole québécoise contre 73 % (N = 1210) des hommes. Un cinquième des migrants (N = 331) obtiennent à deux reprises un passeport pour Montréal, tandis que 106 individus (10 %) sont partis à trois reprises et que 16 ont migré quatre fois. Deux personnes ont fait cinq fois l'aller-retour entre Casacalenda et Montréal. Ajoutons encore que certains individus, en plus de se rendre plusieurs fois au Québec, ont ajouté quelques destinations nord- ou sud-américaines à leur trajectoire.

Si nous n'avons pas encore analysé de façon systématique les caractéristiques des migrants qui ont pratiqué la migration temporaire, pour ne pas dire la migration «pendulaire», la reconstruction de quelques histoires de vie, basées sur le jumelage de nos principales sources, ainsi que des témoignages de l'époque nous permettent de retracer quelques épisodes de la vie des migrants de Casacalenda, compte tenu bien entendu des limites de nos sources.

Ainsi, dans un petit questionnaire adressé en novembre 1908 par le Commissariat à l'émigration au maire de Casacalenda¹³, quelques questions étaient posées sur les migrants de retour (*ritornati*) en provenance des pays d'Outre-Atlantique. Deux d'entre elles étaient formulées comme suit : quelle est la durée moyenne du séjour en Amérique des émigrants de retour ? Parmi ces derniers, quelle proportion émigre à nouveau et après combien de temps ? À ces deux interrogations, le maire de Casacalenda a répondu que les émigrants en provenance du Canada et des États-Unis rentraient en moyenne après une période de deux ans d'absence; les émigrants rentraient après quatre ans lorsque l'Argentine était leur lieu de destination. Il soulignait également que les migrants qui revenaient des États-Unis ou du Canada reprenaient tous le chemin de l'émigration après une période d'environ six mois et que, dans l'ensemble, l'émigration à destination de ces deux pays revêtait «un caractère temporaire périodique» (*carattere temporaneo periodico*).

¹³ Archives communales de Casacalenda, *Questionario sui rimpatri degli emigranti transatlantici*, Busta 119, fasc. 1566.

Les histoires de vie tirées de notre base de données viennent nuancer les déclarations du maire de Casacalenda. Ainsi, Carlo B. est né en avril 1867 et a 24 ans quand il part pour Montréal. Il laisse derrière lui son père, Giuseppe, et la deuxième épouse de celui-ci. À son retour, il épouse Maria Giuseppa P., le 2 février 1893. Il a un fils qu'il appelle Giuseppe comme son propre père et dont nous n'avons pas la date de naissance. Par contre, le décès de ce fils est enregistré le 30 décembre 1895. Entretemps, Carlo a repris le chemin de l'exode puisqu'un nouveau passeport est établi à son nom en mars 1894. Cette fois, il se rend à New York. Par la suite, il a deux autres enfants : un fils, qu'il appelle à nouveau Giuseppe et qui naît en 1897, et une fille, Angela Maria, née en 1898. Il reprend la direction de Montréal en mai 1900. Il a une autre fille en septembre 1902.

Giuseppantonio A. est né le 12 novembre 1863. Il s'est marié à 23 ans avec Maria Fedele L. Il a eu deux enfants : le premier, Raffaele, né en février 1889, est décédé à un peu plus de huit mois; le second, qu'il prénomme à nouveau Raffaele, est né en décembre 1890. Ce dernier a un an et demi au moment où Giuseppantonio obtient son premier passeport à destination de New York (fin avril 1892). À cette date, il partage un logement avec son frère aîné (chef de ménage), sa belle-sœur et son neveu de 8 ans, qui s'appelle également Raffaele. Entre la date de l'obtention de son premier passeport et la date de l'attribution du second, en août 1900, plus de huit ans se sont écoulés. Entretemps, il aura eu deux filles : Maria Assunta, née le 16 août 1898, et Maddalena née le 5 janvier 1900. Quand il migre pour la seconde fois, c'est pour aller non plus à New York, mais à Montréal.

Parmi la population observée, la première femme à prendre la direction de Montréal est Angela Maria T. Elle obtient son passeport le 23 février 1900 alors qu'elle vient d'avoir vingt-quatre ans et qu'elle est toujours célibataire. Au moment du départ, elle est orpheline et vit avec son frère aîné, chef du ménage, sa belle-sœur et ses deux neveux : Francesco et Michele. Qui va-t-elle rejoindre ? Son futur mari ? Un membre de sa famille ? Le registre de passeports reste silencieux quant au motif de sa migration, comme à propos du nom de la ou des personne(s) qui l'accompagne(nt), s'il y en a.

C'est également en 1900, mais cette fois au mois d'octobre, que Maria Teresa C. s'embarque pour la métropole québécoise. À cette date, elle a 39 ans et elle est mariée à Angiolino P.

depuis décembre 1883. Le registre de passeport mentionne qu'elle est accompagnée de ses deux fils, sans autre spécification. Un rapide coup d'oeil au registre de population a permis de les identifier; il s'agit de Francesco, né en septembre 1884, et de Vito, né en juin 1889. Quelques années plus tard, le départ des deux jeunes garçons est confirmé dans la liste de levée. Par contre, nous n'avons relevé aucun passeport attribué au nom d'Angiolino, le père des deux enfants. A-t-il migré clandestinement ? Est-il décédé ? Ici aussi, nos sources sont restées silencieuses. Et nous pourrions multiplier les exemples.

Si les chiffres que nous avons analysés montrent que la migration est plus intense parmi les hommes, les tranches de vie que nous avons examinées confirment, elles, l'existence de deux «univers» de la migration : l'un féminin, lié au statut matrimonial et à la migration unique; l'autre masculin, où prédomine la migration à motifs économiques et souvent temporaire. Ces deux types de comportements vont avoir un impact sur la vie des ménages. Certains disparaissent parce que leurs membres se transfèrent Outre-Atlantique, tandis que d'autres vivent au fil de leurs allées et venues. Une étude ultérieure devrait examiner les caractéristiques des uns et des autres afin d'essayer de déterminer pourquoi certains se transplantent ailleurs, tandis que d'autres utilisent la migration temporaire pour se maintenir dans leur communauté d'origine. Les résultats viendront peut-être illustrer l'idée de Ramirez, pour qui la migration temporaire constitue la clé d'accès à la «terre promise», située non pas en Amérique, mais dans le village natal. Les migrants permanents ou de longue durée seront ceux pour qui le projet a changé de sens. Leur maintien Outre-Atlantique donnera lieu à la création des «Petites Italies» que nous connaissons à l'heure actuelle et qui constituent le point d'ancrage nécessaire aux migrants temporaires.

En effet, pour que cette migration temporaire des hommes ait pu prendre une si grande ampleur en Amérique, il a fallu que s'y développent parallèlement des structures d'accueil, stables, rassurantes et adaptées à une population qui — rappelons-le — était constituée pour l'essentiel de paysans originaires de contrées perdues de l'Italie du sud. Il est évident que ces structures ne pouvaient pas être gérées par des «étrangers» au village. Donc, parmi l'ensemble de ces migrants, quelques-uns sont restés plus longtemps dans le pays d'accueil — suffisamment pour appeler femme et enfants — et ont constitué l'assise extérieure du pont.

Cette stratégie va également donner un nouveau rôle aux femmes : en Amérique du Nord, elles seront les gestionnaires des *boarding houses* qui accueilleront les migrants temporaires; en Italie, elles seront ces «veuves blanches» qui veilleront aux intérêts économiques du ménage durant l'absence de leur mari.

CONCLUSION

L'analyse des résultats de notre étude montre que Casacalenda a été profondément touchée par le phénomène migratoire. Les paysans sont partis, et en grand nombre. Alors que la population de Casacalenda ne dépasse jamais 7200 habitants, on enregistre de 1886 à 1932 plus de 7000 migrations, qui correspondent en fait à plus de 3700 migrants. Au plus fort du mouvement, Casacalenda a un taux d'émigration qui avoisine 4 % par an et dépasse de façon substantielle le taux de l'ensemble de la région Abruzzes-Molise dont elle fait partie.

Tout au long de la période observée, un peu moins de la moitié des flux se dirigent vers les États-Unis et un tiers vers le Canada. Au plus fort de l'exode — de 1905 à 1915 —, une migration sur deux est orientée vers ce dernier pays. Le rôle de l'Argentine reste relativement mineur. Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, où plusieurs grandes métropoles agissent comme pôles d'attraction, au Canada il n'en existe qu'un seul : Montréal. Cette mise en évidence de Montréal comme première ville de destination permet de répondre positivement à la question initiale : Casacalenda est aussi importante pour Montréal que Montréal pour Casacalenda.

Pour Casacalenda comme pour l'ensemble de l'Italie, les flux sont composés en grande majorité d'hommes dans la force de l'âge. Les femmes sont nettement sous-représentées, si l'on excepte la période de la Première Guerre mondiale, où elles prennent un peu plus souvent, en termes relatifs, le chemin de l'émigration.

Enfin, nos données nous permettent de calculer la fréquence des migrations selon le sexe. Il apparaît que la migration multiple n'est pas négligeable et qu'elle est surtout une caractéristique masculine. Cette émigration différentielle selon le sexe donne à penser que nous sommes en présence de deux «univers» de migration distincts : l'un masculin, à caractère économique et souvent temporaire; l'autre féminin, à caractère plus permanent parce que lié au statut matrimonial des femmes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAILY, Samuel L., 1992. «The village outward approach to the study of social networks: A case study of the Agnonesi diaspora abroad, 1885-1889», *Studi Emigrazione/Études migrations*, 105 : 43-67.
- BALLETTA, Francesco, 1972. *Il banco di Napoli e le rimesse degli emigrati (1914-1925)*. Napoli, Institut international d'histoire de la Banque, 211 p.
- CINEL, Dino, 1991. *The National Integration of Italian Return Migration, 1870-1929*. Cambridge, Cambridge University Press, 280 p.
- COMMISSARIATO GENERALE DELL'EMIGRAZIONE, 1926. *Annuario statistico dell'emigrazione italiana dal 1876 al 1925*. Roma.
- CONTE CAV. CONTIN DI CASTEL SEPRIO, Francesco, 1875. *Relazione sulle condizioni della Provincia di Campobasso letta al Consiglio provinciale nella seduta del 22 settembre 1875*. Campobasso, Tip. E. Cartoleria Dei Fratelli G. E. N. Colitti.
- CORTI, Paola, et Ralph SCHOR, 1995. «L'esodo frontaliero : gli Italiani nella Francia meridionale», *Recherches régionales*, no spécial, 3e trimestre, 314 p.
- di CICCIO, Pasquale, 1981. «Economia e territoria», dans ARCHIVIO DI CAMPOBASSO, éd. *Documenti di vita communale. Il Molise nei secoli XII-XX*. Campobasso, Edizioni Enne : 31-47.
- DOUGLASS, William A., 1984. *Emigration in a South Italian Town. An Anthropological History*. New Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press, 283 p.
- DOUKI, Caroline, 1993. «L'émigration toscane de 1860 à 1914 : rythmes et flux», *Studi Emigrazione/Études migrations*, 109 : 29-47.
- FAVERO, Luigi, et Graziello TASSELLO, 1978. «Cent'anni di emigrazione italiana (1876-1976)», dans Gianfausto ROSOLI, éd. *Un secolo di emigrazione italiana, 1876-1976*. Roma, Centro Studi Emigrazione.
- FRANZINA, Emilio, 1979. *Merica, Merica : emigrazione e colonizzazione nelle lettere dei contadini veneti in America latina, 1876-1902*. Milano, Feltrinelli.
- GALANTI, Giuseppe Maria, 1781. *Descrizione dello stato antico ed attuale del Contado di Molise, con un saggio storico sulla costituzione del Regno*. Napoli, 2 vol.
- GANDOLFO, Romolo, 1992. «Dall'alto Molise al centro di Buenos Aires : le donne agnonesi e la prima emigrazione transatlantica (1870-1900)», *Annali dell'Istituto «Alcide Cervi»*, Il Mulino : 325-351.
- IZZO, Luigi, 1965. *Introduzione allo studio della popolazione del Mezzogiorno d'Italia nel secolo XIX*. Napoli.
- JARACH, C., 1909. *Abruzzo e Molise. Inchiesta Parlamentare sulle Condizioni dei Contadini nelle Provincie Meridionali e nella Sicilia*. Roma, Bertero, vol. II, T. I, 40 p.

- KING, Russell, et Brian REYNOLDS, 1994. «Casalattico, Dublin and the Fish and Chip Connection: A Classic Example of Chain Migration», *Studi Emigrazione/Études migrations*, 115 : 398-425.
- LONGANO, Francesco, 1786. *Viaggio per lo Contado di Molise*. Napoli, 154 p.
- MALPAS, Nicole, 1993. «Casacalenda-Montréal : une nouvelle approche méthodologique pour l'étude d'un réseau migratoire», dans Dennis D. CORDELL, Danielle GAUVREAU, Raymond R. GERVAIS et Céline LE BOURDAIS, éd. *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 371-392.
- MALPAS, Nicole, 1995. *Aux sources d'un réseau migratoire. Casacalenda-Montréal, 1861-1931*. Université catholique de Louvain, Institut de démographie, thèse de doctorat, 454 p.
- MANCINI, Giuseppe, 1858. *Monografia illustrativa del comune di Casacalenda*. Napoli.
- MIGNOZZI, Salvatore, 1957. «Movimento migratorio con l'estero», *Annali di statistica*, A. 86, Serie VIII, vol. 6. Roma, ISTAT.
- OBLATH, Attilio, 1931. «La réglementation de l'émigration», *Revue internationale du travail*, 23 : 848-879.
- PRESSUTI, Errico, 1907. *Fra il Trigno e il Fortore. Inchiesta sulle condizioni economiche del Circondario di Larino*. Napoli, Cav. A. Tocco Editore, 207 p.
- RAMIREZ, Bruno, 1984. *Les Premiers Italiens de Montréal. L'origine de la petite Italie du Québec*. Montréal, Boréal Express, 136 p.
- RAMIREZ, Bruno, 1991. *Par monts et par vaux : migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique*. Montréal, Boréal, 205 p.
- RAMIREZ, Bruno, et Jean LAMARRE, 1985. «Du Québec vers les États-Unis : l'étude des lieux d'origine», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38, 3 : 409-422.
- ROMANELLI, Vittorio, 1986. *Memoria sull'organismo agrario del Circondario di Larino (Provincia di Campobasso), 1879*. Isernia, Biblioteca Molisana, Associazione per lo studio delle fonte storiche del Molise, Cosmo Iannone Editore, 89 p.
- ROSOLI, Gianfausto, 1986. «La crise des relations entre l'Italie et le Brésil : la grande naturalisation (1889-1896)», *Revue européenne des migrations internationales*, 2, 2 : 69-88.
- SALVETTI, Patrizia, 1987. «Il movimento migratorio durante la prima guerra mondiale», *Studi Emigrazione/Études migrations*, 87 : 282-295.
- SCARZANELLA, E. 1986. «Trigo y plate (grano e soldi) : l'emigrazione italiana e l'agricoltura argentina (1870-1914)», *Revue européenne des migrations internationales*, 2, 2 : 91-107.

- SERENI, Emilio, 1947. *Il capitalismo nelle campagne, 1860-1900*. Torino, Giulio Einaudi Editore, 369 p.
- SIMONCELLI, Ricciarda, 1969. *Il Molise. Le condizioni geografiche di una economia regionale*. Roma, Facoltà di economia dell'Università di Roma.
- SMITH, Judith E., 1985. *Family Connections: A History of Italian and Jewish Immigrant Lives in Providence, Rhode Island, 1900-1940*. Albany, New York, State University of New York Press, 228 p.
- SORI, Ercole, 1979. *L'Emigrazione italiana dall'Unità alla seconda guerra mondiale*. Bologna, Il Mulino, 512 p.
- TASCHEREAU, Sylvie, 1987. *Pays et patries : mariages et lieux d'origine des Italiens de Montréal, 1906-1930*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.